



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce donne la parole à ses membres

Lac-Mégantic le 9 septembre 2013 -La Chambre de commerce région de Mégantic a tenu une assemblée générale extraordinaire, le mardi 3 septembre dernier, à la polyvalente Montignac. Cette rencontre avait pour but de donner une tribune aux membres afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions face au projet de relocalisation des commerces. Pour cette occasion, une centaine de membres de la Chambre, issus de divers secteurs d'activités, ont participé à cet échange et ont partagé leur point de vue quant à la situation économique actuelle. De part son devoir de représentation, la Chambre de commerce s'est engagée auprès de ses membres à transmettre les inquiétudes et les préoccupations de sa clientèle d'affaires aux autorités de la Ville de Lac-Mégantic.

Nous avons pu constater la diversité des opinions, souvent difficilement réconciliables, quant à la stratégie optimale de reconstruction du centre-ville et son impact économique à court et long terme autant au niveau des pôles à développer que de la vitesse d'action. Plus de 2 mois après la tragédie, trop de questions demeurent sans réponses et freinent la reprise des activités de plusieurs commerces. L'aide financière pour les entreprises est encore imprécise et incomplète, encore plus dans le cas des bâtiments toujours debout au centre-ville pour lesquels on demande aux propriétaires de se relocaliser sans savoir ce qui adviendra de leur bâtisse. Le manque d'information et l'incertitude qui plane toujours sur la situation environnementale et la réintégration possible ou non du centre-ville a un impact majeur dans la prise de décisions des commerçants.

Le lundi 26 août dernier, la Ville de Lac-Mégantic et le Gouvernement du Québec ont annoncé la construction d'un pont pour relier le nouvel axe commercial devant le Centre Sportif au secteur Fatima. Le plan de reconstruction proposé reçoit un accueil mitigé d'une majorité de gens d'affaires qui souhaitent participer à l'élaboration du plan plutôt que de s'en voir imposer un. Ils ont l'impression de ne pas avoir d'options et d'être acculés au pied du mur. Les commerçants, tout comme la population, ont besoin de s'approprier leur ville et actuellement ils ont l'impression de ne pas être impliqués dans le processus de reconstruction et d'être bousculés par l'urgence d'agir. Pourtant, c'est à eux qu'on demande d'investir, de prendre des risques financiers et de s'impliquer dans un concept qui, bien qu'évolutif, semble largement défini. L'aspect émotif est très important et l'implication citoyenne et financière qu'on attendra d'eux dans le futur implique que la Ville travaille conjointement avec les gens d'affaires, d'autant plus que plusieurs d'entre eux sont devant une situation économique précaire et incertaine. Les commerçants veulent exprimer leurs craintes et leurs idées pour éviter des erreurs irréversibles dont ils auront à acquitter les frais. Plusieurs, non directement concernés, ont aussi des opinions à faire entendre et souhaiteraient participer à des groupes de décisions élargis pour partager leur vision, voir de nouveaux visages auprès du consultatif. La pression est palpable.

Compte tenu du fait que plusieurs questions demeurent actuellement sans réponses, les commerçants demandent à avoir d'autres options et moyens de relocalisation temporaire afin de se donner du temps et de ne pas prendre de décision prématurée. Le positionnement des majeurs tel que Dollorama, Jean Coutu et Métro va influencer l'implantation des commerces de détail tout comme l'offre commerciale à proximité. Les commerçants ont une volonté de se regrouper entre eux pour demeurer attractifs pour leur clientèle et ne pas diluer l'offre en plusieurs pôles. Le secteur Fatima, bien qu'inévitable, est-il un choix rentable à long terme ? Plusieurs en doute. Est-ce que le pont unira les deux pôles ou renforcera plutôt la barrière psychologique entre les deux secteurs de la ville ? L'impact économique à court et long terme est inquiétant et un changement dans les habitudes de consommation est à envisager et fait parti des enjeux pour les entreprises du territoire.

Bien que le plan a été présenté à deux reprises aux gens d'affaires, il semble qu'il n'ait pas été expliqué aux commerçants hors de la zone et qui seront touché également par la relocalisation des commerces. De plus, moins de 5% des membres avaient vu, à ce jour, l'esthétique des nouveaux bâtiments. Le manque ou l'absence d'information contribue à alimenter l'incertitude chez les commerçants et provoque la colère pour plusieurs d'entre eux. Les commerçants ont un besoin pressant d'information pour prendre des décisions. Le taux locatif

et les coûts d'investissement de ces nouveaux espaces sont toujours inconnus et amènent son lot de questionnements. Les commerçants pourront-ils occuper ces nouveaux locaux tout en demeurant rentables ? Est-il prématuré de faire des installations permanentes ? Qu'advient-il de ces condos lorsque la réintégration du centre-ville sera possible ? Est-ce que les gens d'affaires financent un projet clé en main pour un futur compétiteur ? La demande et le potentiel client ne change pas, mais est-ce que l'offre de service va doubler dans 3 ou 5 ans ? Devant autant de préoccupations, les gens d'affaires s'interrogent sur la rapidité et le manque de consultation.

Bien sur, le centre-ville tel que nous l'avons connu s'inscrit dans un deuil collectif important. Le centre-ville est le coeur, le lieu de rassemblement d'une communauté. Les commerçants sont aussi des citoyens fiers et engagés, ils désirent une ville attractive avec de beaux bâtiments, une proximité, une atmosphère où la circulation est fluide et propice à la consommation. C'est un milieu de vie où la population partage une forme d'intimité avec les boutiques, les restaurants et services offerts. Les gens d'affaires sont d'accord pour dire qu'il n'existe pas de solution qui plaira à tout le monde de part la complexité et le caractère unique de chacun. Par contre, tous s'entendent sur le fait que la communication et la concertation sont essentielles à la poursuite du projet.

- 30 -

Source :
Isabelle Hallé
Directrice générale
Chambre de commerce région de Mégantic
819 583-5392

